

Orientation d'Aménagement et de Programmation
Partie du Chemin de Ronde - site D5

Création d'une OAP *Partie du Chemin de Ronde - site D5*

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation « *Partie du Chemin de Ronde - site D5* », permet d'encadrer le développement de l'ancien site industriel artificialisé qui occupaient les parcelles AP8-9-11-12-76, en proposant plus de mixité et en fixant des invariants et principes d'aménagement directeurs, en cohérence avec le respect du patrimoine existant et la pérennité du quartier.

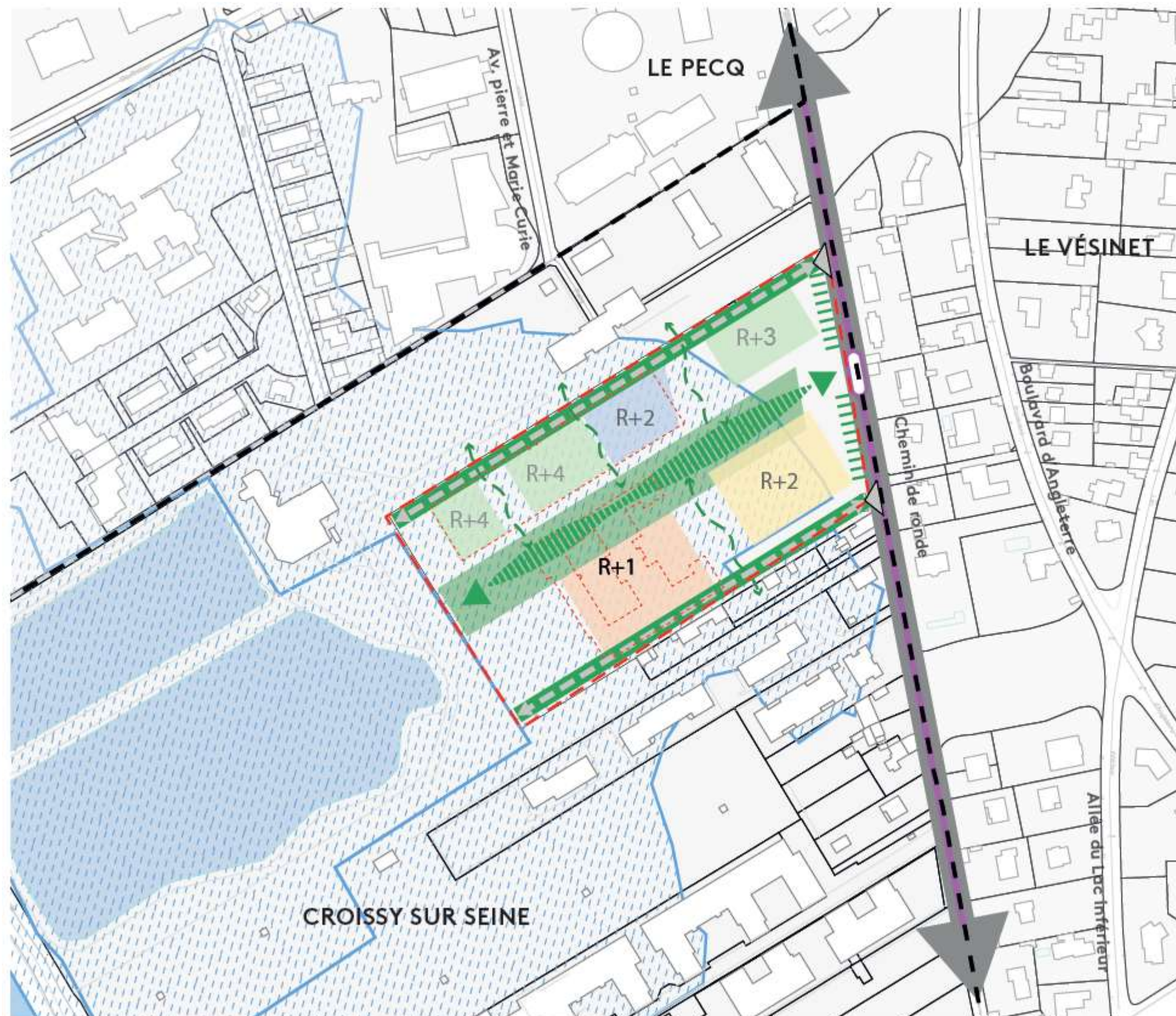
Les constructions n'excéderont pas 5 niveaux de plancher, et une variation des hauteurs visera à une insertion du projet respectueuse de son contexte.

L'aménagement, par la mise en place d'un mail vert central et la restauration de haies et d'espaces herbacés favorables à la biodiversité et notamment l'avifaune, favorisera la transition entre le paysage hydraulique des bords de Seine et l'urbanisation du site.

La desserte du projet devra faciliter les modes de transports doux tels que le vélo ou les transports en commun, en créant des espaces dédiés et des traversées piétonnes identifiables.

La réutilisation des infrastructures existantes est encouragée pour éviter les travaux en profondeur.

Les stationnements seront adaptés aux contraintes du site, et ils seront intégrés à l'aménagement suivant un ratio défini de 36m² par place de stationnement.



PROPOSITION D'OAP

- Périmètre communal
- Périmètre de l'OAP
- Seine et plans d'eau
- Zone de risque d'inondation
- Voie structurante existante
- Principe d'accès véhicules
- Ligne et arrêt de bus
- Principe de voie de desserte paysagée
- Principe de Mail de desserte
- Porosité visuelle vers le Mail central
- Intégration paysagère du bâti sur rue
- Implantation préférentielle sur les anciennes emprises bâties
- Programmes d'hébergements, de résidence locative avec services ou d'intérêt collectif
- Programme privé d'intérêt collectif et commercial
- Programme tertiaire ou privé d'intérêt collectif
- Programme d'activités mixtes

Parcelles AP 8, 9, 11, 12, 76
capacité 33 539 m²

Niveaux par Bâtiment:

R+1	2 niveaux
R+2	3 niveaux
R+3	4 niveaux
R+4	5 niveaux

CoBe